

Marie-Cécile VELLUET
39ème promotion (Maurice Grimaud) 2009-2010
(concours externe)

Votre Parcours : Quelques lignes de présentation de votre parcours et les fonctions occupées actuellement. Intérêt et l'attrait de votre poste actuel ? Compétences et aptitudes nécessaires pour ce poste ?

Parcours : 2004 Baccalauréat ; 2009 Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble (bac+5) spécialité « Carrières publiques » ; 2009-2010 IRA ; 2010 - Attachée du Conseil d'Etat.

Fonctions occupées : Rapporteur à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Consiste en l'instruction des dossiers de demande d'asile : rédaction d'un rapport, lecture des conclusions en audience publique et rédaction des projets de décision.

Intérêt et attrait : grande autonomie dans l'instruction des dossiers, diversité des thématiques traitées (diversité des pays et des problématiques), place centrale dans la juridiction, travail avec l'ensemble des acteurs du monde juridictionnel (requérants, avocats, magistrats).

Compétences et aptitudes :

- connaissances requises : connaissance en droit public (procédure administrative contentieuse), connaissances en géopolitique, fort intérêt pour l'actualité internationale
- savoir faire et savoir être : autonomie, capacité organisationnelle, qualité rédactionnelle, capacité à parler en public, faire valoir et argumenter un point de vue

Votre scolarité : quel bilan ?

Découverte de différents environnements administratifs
Importance des relations nouées lors des stages et à l'IRA
Capacité à se positionner en tant qu'attaché

Pourquoi avoir accepté de participer à cette journée des anciens ?

Souhait de partager une expérience et aider les futurs attachés dans leurs choix futurs.
Faire connaître la CNDA, juridiction récemment créée et le poste de rapporteur (emploi atypique pour un attaché sortant IRA : la Cour ne propose ce poste que depuis 2010).

Au vu de votre parcours quels conseils donneriez-vous aux futurs attachés ?

Avoir conscience du fait qu'à l'issue de la scolarité :

- les emplois présentés sur les fiches de poste ne sont pas toujours ceux que l'on croit (poste qui apparaît attrayant mais qui peut être très décevant ou, au contraire, poste « peu attrayant » qui s'avérera passionnant).
- quelques soit le premier poste occupé en sortie IRA, les perspectives de réorientation sont toujours possibles. Le premier poste n'est pas nécessairement déterminant.

Maintenir et développer les liens professionnels établis lors de la scolarité (lors des stages ou au quotidien à l'IRA).